

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Séance du 06 juin 2024

Envoyé en préfecture le 11/06/2024

Reçu en préfecture le 11/06/2024

Publié le

ID : 058-265801944-20240606-DEL06062024_08-DE

S²LO

Le nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice est de 13.

Effectif légal : 7

Procurations : 4

Présents (8) :

Martine Mazoyer, Vice-Présidente
Philippe Cordier, Conseiller Municipal, Vice-Président délégué
Myriamne Bertrand, Conseillère Municipale
Guillaume LARGERON, Conseiller Municipal
Jacqueline Pasin, Administratrice
Éliane Barbier-Humeau, Administratrice
Nathalie Gemza, Administratrice
Roger Clay, Administrateur

Excusés (5) :

Denis Thuriot, Président – procuration à Martine Mazoyer
Hervé Barse, Conseiller Municipal – procuration à Philippe Cordier
François Diot, Conseiller Municipal
Gérard Ferrand, Administrateur – procuration à Jacqueline Pasin
Serge Jentzer, Administrateur – procuration à Nathalie Gemza

DEL06062024-08

**AFFECTATION DEFINITIVE DU RESULTAT 2023
DU BUDGET PRINCIPAL DU CCAS**

Exposé,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,
Vu l'instruction comptable correspondante à la gestion du budget concerné,
Vu la délibération du 11 avril 2024 d'affectation anticipée des résultats,
Vu la délibération du 06 Juin 2024 approuvant le compte administratif 2023,

Considérant le rapport présenté par la Vice-Présidente,

Considérant que le compte administratif 2023 présente un résultat excédentaire de fonctionnement de **320 747,39 €**,

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration a décidé :

- D'affecter la somme de **320 747,39 €** en report à nouveau au crédit du compte 002 comme prévu lors de l'affectation anticipée du résultat dans le cadre du vote du budget primitif 2024.

Adopté à l'unanimité par 12 voix (dont 4 procurations).

**La Vice-Présidente,
Martine Mazoyer**

